

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : VETIPRACIN 250 000 UI/G POUDRE POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON/LE LAIT, Poudre pour administration dans l'eau de boisson ou le lait

Titulaire : LABORATORIOS MAYMO S.A.U.

Composition : Sulfate d'apramycine 250000 UI - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7512842 9/2025

Date de décision : 25/03/2025